

Avis de constitution

SOCIETE « RESEAU DES INVESTISSEURS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « RESICI »

Siège Agboville, Agboville, AGBOVILLE-RUBINO
AMANGBEU (VILLAGE), Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESEAU DES INVESTISSEURS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « RESICI »

Objet : - CREATION D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Agboville, Agboville, AGBOVILLE-RUBINO
AMANGBEU (VILLAGE), Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M N'GUESSAN JEAN SILVERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-AGB-01-2024-B12-00015 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00002/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

